

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale  
des Territoires  
Service de l'agriculture et du  
développement rural  
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
téléphone : 01 60 56 73 00  
télécopie : 01 60 56 71 01  
[ddt-cdpnaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpnaf@seine-et-marne.gouv.fr)  
[guillaume.fenat@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:guillaume.fenat@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 9 décembre 2016

Monsieur le Maire,

Le second projet d'élaboration du plan d'urbanisme (PLU) de votre commune a été arrêté le 16 septembre 2016.

Par courrier réceptionné le 3 novembre 2016, vous avez sollicité l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Votre commune étant couverte par le SCoT de Nemours-Gâtinais, approuvé après la Loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt du 13 octobre 2014, la commission ne peut se prononcer que sur les STECAL, définis par l'article L 151-13 du Code de l'Urbanisme.

La commission s'est réunie le 8 décembre 2016 pour examiner ce projet, que le secrétaire de la CDPENAF, Monsieur Guillaume FENAT a présenté à partir des éléments de dossier que vous avez fournis.

La CDPENAF s'était déjà prononcée le 18 février 2016 sur vos STECAL lors de la présentation de votre premier arrêt de Projet et avait rendu un avis favorable assorti de recommandations.

*Au final, la commission a rendu un avis favorable, au titre des STECAL dans le projet de PLU de votre commune.*

*Elle apprécie la prise en compte des recommandations émises lors de la commission du 18 février 2016, notamment celles portant sur les secteurs inondables soumis à la servitude PPRI.*

Conformément à l'article R153-8 du code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Jean LUCAN  
Mairie  
86, rue WILSON  
77880 GREZ SUR LOING

Le Directeur Départemental des Territoires  
de Seine-et-Marne

  
Yves SCHENFEIGEL